



n°9402/E

# **DYNAMIQUE DES PRIX A LA CONSOMMATION DEPUIS LE FLOTTEMENT**

**Avril 1994 - Octobre 1994**

**Décembre 1994**

**François ROUBAUD**

## **RESUME**

Cette étude analyse la dynamique des prix à la consommation à Madagascar, et ses répercussions sur le pouvoir d'achat des ménages, depuis la décision de flottement de la monnaie prise par les autorités le 9 mai 1994. Cette mesure, qui a provoqué en quelques mois une dépréciation de 50% du franc malgache, a pesé lourdement sur l'évolution des prix.

Entre avril et octobre, l'inflation a atteint 35,7%, alors qu'elle était légèrement supérieure à 10%, en rythme annuel, depuis le début des années 90. Elle s'est traduite par une importante dégradation du niveau de vie des ménages urbains. Compte tenu du gel des salaires, la chute du pouvoir d'achat des salariés est comprise entre 25% et 35%. De plus, ce sont les plus pauvres qui ont été les plus touchés. En effet, les prix des produits de première nécessité ont augmenté de près de 50%.

Du point de vue macro-économique, le flottement de la monnaie a eu un impact positif sur la structure des prix relatifs. En six mois, le taux de change réel s'est déprécié de 36%, traduisant une rentabilité accrue des biens échangeables, et améliorant la position compétitive de Madagascar dans l'économie mondiale. De plus, le prix du travail salarié a sensiblement diminué. Cependant, la poursuite de l'inflation et la stabilisation du taux de change nominal autour de 700 Fmg/Ff pose problème.

Comparée aux résultats enregistrés dans les pays de la zone franc, suite à la dévaluation de 50% du franc CFA en janvier 1994, la réaction de l'économie malgache en matière de prix a été honorable, se situant dans la moyenne pour les 4 premiers mois de l'après flottement. Par contre, l'accélération de l'inflation à Madagascar depuis août 1994, alors que la hausse des prix montre des signes d'essoufflement en zone franc, semble d'autant plus préoccupante que la mauvaise performance malgache est plus imputable aux produits locaux qu'aux biens importés.

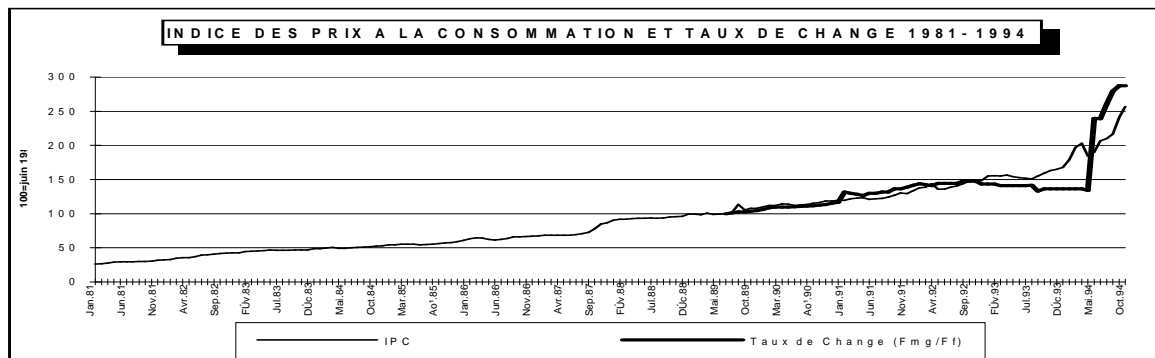
A court terme, les perspectives d'inflation ne sont guère encourageantes, et les prochains mois vont constituer une période-clef pour le gouvernement. Sous le triple poids de la croissance des prix du riz, des produits pétroliers et sans doute des salaires, les prix devraient connaître de nouvelles hausses, entraînant des risques de dérapages social et économique. Si la politique de libéralisation n'est pas remise en cause, notamment par des mesures de contrôle des prix, seule une réponse vigoureuse de l'offre permettra d'endiguer des pressions inflationnistes qui pourraient réduire à néant les effets bénéfiques du flottement sur la compétitivité des entreprises locales.

## INTRODUCTION

Le 9 mai 1994, les autorités malgaches ont décidé du flottement de la monnaie, après plus d'une décennie de dévaluations à répétition. Très rapidement, le franc malgache s'est déprécié, et le taux de change, qui se maintenait autour de 330-350 Fmg/Ff depuis le début de l'année 1992, est passé en quelques mois à 700 Fmg, niveau auquel il semble s'être provisoirement stabilisé. Ce changement de parité, qui correspond à une dévaluation d'environ 50%, est un choc majeur pour une économie fragile en phase de transition. C'est la plus importante variation de change qu'ait jamais connue le pays. Elle dépasse notamment en intensité la grande dévaluation de 1987.

Quelles que soient les raisons qui ont conduit les autorités malgaches à libéraliser le marché des changes <sup>(1)</sup>, force est de constater que l'évolution divergente du taux de change et des prix intérieurs a conduit à une forte dégradation du taux de change effectif réel (TCER), au cours de la période précédant le flottement. Alors que celui-ci était resté constant de 1989 à 1992, entre septembre 1992 et mars 1994, il s'est apprécié de 43% <sup>(2)</sup>. Une telle situation était incompatible avec la politique d'insertion dans l'économie mondiale poursuivie par le pays, dans le cadre de l'ajustement structurel.

**Graphique 1**



Source : INSTAT/MADIO, nos propres calculs.

A court terme, un choc d'une telle ampleur a nécessairement eu un impact déstabilisant sur l'économie de Madagascar. Il affecte aussi bien les grands équilibres macro-économiques que les comportements micro-économiques des agents (entreprises, ménages, Etat). L'objet de cette étude est d'apprécier la dynamique des prix induite par ce changement de parité. Il ne s'agira pas ici d'expliquer les facteurs macro-économiques de la poussée inflationniste qui touche actuellement le pays. Une telle étude demanderait la prise en compte des interactions entre les prix, les variables de la sphère réelle de l'économie (ajustement offre/demande, politique fiscale, facteurs exogènes comme les aléas climatiques ou l'évolution de l'environnement extérieur, etc.) ainsi que de la sphère monétaire (masse monétaire, taux d'intérêt, etc.). De plus, elle devrait s'inscrire dans une perspective de plus long terme.

Plus modestement, nous adopterons un point de vue descriptif, en identifiant les principales caractéristiques de l'inflation depuis avril 1994 (première partie), puis en estimant

<sup>1</sup>) Création du marché inter-bancaire des devises. Pour une analyse du mode de fonctionnement de ce marché et de ses performances, voir MADIO, "Le marché interbancaire des devises : état des lieux six mois après", n°94001/E, Madagascar, décembre 1994.

<sup>2</sup>) Le taux de change effectif réel correspond au rapport du taux de change effectif nominal au différentiel d'inflation entre le pays et ses partenaires commerciaux. C'est un indicateur de la compétitivité aussi bien interne qu'externe du pays. Ici, le TCER a été estimé par le taux de change réel bilatéral, en rapportant le taux de change et les prix à la consommation de Madagascar et de la France, son premier partenaire commercial. Compte tenu de la structure particulière du commerce extérieur de Madagascar, très fortement polarisée sur la zone "ecu", l'évolution du TCER doit être peu différente de celle du TCR bilatéral avec la France. Une augmentation de l'indice correspond à une dépréciation réelle de la monnaie.

les résultats obtenus par le flottement relativement aux effets macro-économiques attendus d'une dévaluation en matière de prix relatifs (seconde partie).

## I.- PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE LA POUSSEE INFLATIONNISTE DEPUIS LE FLOTTEMENT

Alors que depuis le début des années 90, l'économie malgache connaissait une inflation comprise entre 8% et 15% en variation annuelle, ce rythme s'est brutalement accéléré depuis mai 1994. En six mois, la hausse des prix à la consommation a été supérieure à 30%.

**Tableau 1**  
**Evolution des prix 1990-1993**

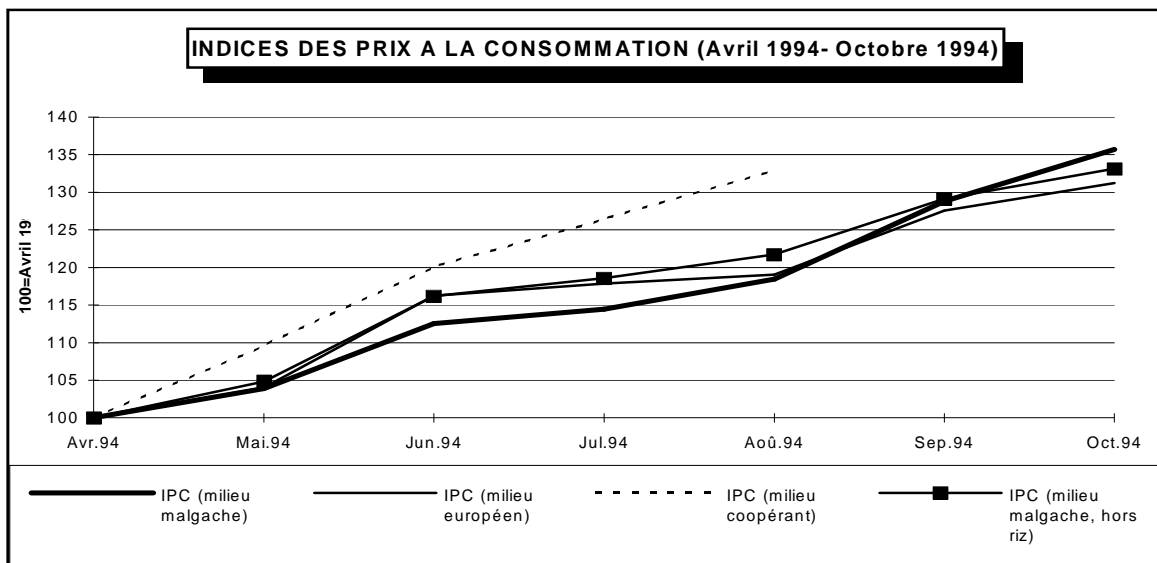
%	1990	1991	1992	1993
Déflateur du PIB	11,5	13,9	12,5	12,9
IPC	11,8	8,5	15,3	9,2

Source : INSTAT, Compte Nationaux.

Pour estimer ce phénomène, nous disposons de trois séries d'indices de prix (voir encadré). Le premier, et le plus important pour notre travail, est l'indice des prix à la consommation (IPC) des ménages malgaches. Malgré les limites qu'il présente (vétusté du panier de consommation, relevés de prix restreints à la capitale, Antananarivo), on peut le considérer comme un bon indicateur de l'évolution des prix, au moins en milieu urbain. **Entre avril et octobre, l'inflation a atteint 35,7%**. Celle-ci s'est propagée par palier, connaissant deux poussées successives (en juin d'abord, puis depuis août).

Les deux autres indices concernent les expatriés. Celui traditionnellement publié par l'INSTAT montre un profil similaire à l'IPC des ménages malgaches, et enregistre une croissance de **31,2%**. Quant à l'indice élaboré pour le compte du Ministère français de la Coopération et du Développement afin d'ajuster les rémunérations de ses employés en postes à l'étranger, il enregistre une croissance encore plus forte, traduisant largement le poids des produits importés dans le panier de consommation qu'il retient (**+32,9%** en août, dernière donnée disponible).

**Graphique 2**



Source : INSTAT-MCAC/MADIO, nos propres calculs.

## ENCADRE

### Les indices de prix à la consommation à Madagascar

On dispose à Madagascar de trois indices de prix à la consommation. Deux sont produits par l'Institut National de la Statistique. Le troisième est élaboré par le Ministère Français de la Coopération et du Développement en collaboration avec l'INSEE, et couvre les ménages français expatriés à Madagascar relevant de ce ministère.

#### Indices de l'INSTAT

##### *Méthodologie*

Entre 1964 et 1972, l'Institut National de la Statistique (appelé INSRE, puis BDE et maintenant INSTAT) a publié régulièrement deux indices de prix à la consommation : l'IPC milieu malgache et l'IPC milieu européen. Les articles par catégories de dépenses et les pondérations correspondaient à la structure de dépense des ménages enquêtés en 1961-62.

L'INSTAT calcule maintenant ces indices sur la base du panier de 1971-72. En effet, les résultats des enquêtes budgétaires effectuées à Antananarivo ont permis à l'INSRE de réviser les coefficients de pondérations. Par ailleurs, des améliorations ont été faites dans la liste des produits retenus. L'enquête sur le terrain a eu lieu de mars 1968 à mars 1969 pour le milieu malgache et de mai à juin 1969 pour le milieu européen.

La nouvelle structure de dépenses, qui reste en vigueur actuellement, est présentée dans le tableau suivant. Soulignons que les pondérations des légumes et fruits frais varient mensuellement à cause de la saisonnalité de ces produits. Les relevés de prix sont effectués régulièrement tous les mois par les enquêteurs de l'INSTAT. On dispose donc d'une série mensuelle de prix à la consommation sur près de 30 ans.

**Tableau des pondérations et nombre d'articles par grand groupe de dépenses**

Catégories de dépenses	INSTAT				MFCD/INSEE	
	Milieu malgache		Milieu européen		Nombre articles	Pondération
	Nombre articles	Pondération	Nombre articles	Pondération		
<b>Alimentation</b>	<b>61</b>	<b>60,35</b>	<b>109</b>	<b>45,16</b>	<b>194</b>	<b>34,7</b>
<b>Eclairage-Combustible</b>	<b>8</b>	<b>14,85</b>	<b>5</b>	<b>17,99</b>	<b>4</b>	<b>5,9</b>
<b>Domesticité</b>	<b>1</b>	<b>1,82</b>	<b>3</b>	<b>11,26</b>	<b>4</b>	<b>5,7</b>
<b>Entretien</b>	<b>43</b>	<b>9,14</b>	<b>62</b>	<b>6,08</b>	<b>93</b>	<b>17,4</b>
<b>Divers</b>	<b>19</b>	<b>13,84</b>	<b>25</b>	<b>19,51</b>	<b>56</b>	<b>36,3</b>
<b>Total</b>	<b>132</b>	<b>100</b>	<b>204</b>	<b>100</b>	<b>351</b>	<b>100</b>

Base 100 : août 1971-juillet 1972

#### *Limites*

Les principales faiblesses de ces indices des prix à la consommation proviennent de ce que 1) les paniers de consommation utilisés ont plus de 25 ans d'âge et ne sont plus pertinents, et 2) les relevés ne sont effectués que dans la capitale et ne donnent pas une image nationale de l'évolution des prix. De plus, faute de budget les produits périssables ne sont plus achetés.

#### Indices des coopérants français

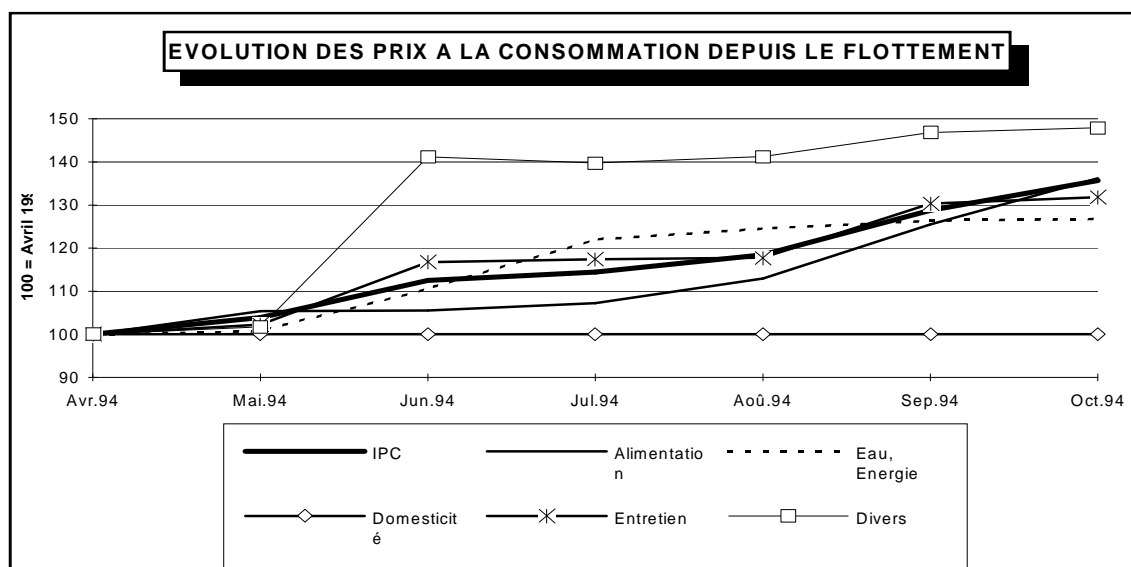
Les ministères français de la Coopération et du développement et des Affaires Etrangères, avec la collaboration technique de l'INSEE, publient régulièrement des IPC, pour l'ensemble des pays où ils interviennent, dont Madagascar, afin d'ajuster les indemnités de leurs personnels expatriés.

L'INSEE effectue régulièrement des enquêtes budget-consommation pour actualiser le panier de pondération (la dernière en date ayant eu lieu en décembre 1993). La qualité de cet indice peut être considérée comme bonne, dans la mesure où 354 articles entrent dans les relevés, dans 54 points de vente, tous localisés à Antananarivo. Avant le flottement, les prix étaient relevés sur une base trimestrielle. Depuis, ils sont collectés mensuellement. Cet indice est disponible depuis janvier 1981. Malgré sa fiabilité (il est sans doute plus représentatif de l'évolution des prix des expatriés que l'IPC européen de l'INSTAT), cet indice reste d'un intérêt limité pour l'analyse de prix, dans la mesure où il n'est pas pertinent pour les ménages malgaches.

Pour plus de précisions sur les indices de prix à Madagascar, voir la note de Rachel RAVELOSOA, "Etat des statistiques de prix à la consommation : diagnostic et propositions", MADIO, n°94003/DT, Madagascar, décembre 1994.

L'INSTAT a coutume de décomposer l'IPC par type de biens, en distinguant 5 classes : "l'alimentation", "l'eau/énergie", "la domesticité", "l'entretien" et enfin le poste "divers". Cette typologie montre que pour 3 groupes sur 5, l'évolution des prix est proche de celle de l'IPC global. Seuls les postes "domesticité" et "divers" montrent une spécificité : le premier se caractérisant par une stabilité absolue (les salaires n'ont pas été revalorisés), tandis que le second enregistre une croissance très supérieure à la moyenne, puisque dès le mois de juin, les prix avaient crû de plus de 40%.

**Graphique 3**



Source : INSTAT/MADIO, nos propres calculs.

### Produits de première nécessité et pouvoir d'achat des ménages

Au cours de cette période de forte réduction de la demande, il convient de s'interroger sur l'impact de l'inflation sur les différentes catégories de ménages, notamment les plus vulnérables. En effet, l'évolution du revenu réel des ménages dépend à la fois de leur revenu nominal, mais aussi des caractéristiques spécifiques de leur panier de consommation. En l'absence d'informations détaillées sur chacune de ces deux composantes <sup>(3)</sup>, nous tenterons d'apporter quelques éléments d'analyse à partir d'indicateurs indirects.

En premier lieu, nous avons élaboré un indice des "produits de première nécessité" (PPN), que l'on peut comparer à l'indice global. Bien que communément employée, la notion de PPN reste floue. Globalement, elle correspond aux biens dont la consommation est incompressible et sur lesquels les ménages se replient lorsqu'ils sont confrontés à des problèmes de survie. L'INSTAT comme le Ministère du Commerce et du Ravitaillement établissent chacun une liste de PPN, comprenant respectivement 15 et 19 produits, qui se recoupent largement. A partir de ces listes, nous avons construit deux indices des prix des PPN, en utilisant les pondérations relatives employées par l'INSTAT pour la confection de l'IPC.

<sup>3)</sup> Les résultats de l'EPM (Enquête Permanente auprès des Ménages) devrait permettre de contruire des panier de consommation plus récents (1993) pour les différents types de ménages malgaches.

**Tableau 2**  
**Liste et pondérations des produits de première nécessité**

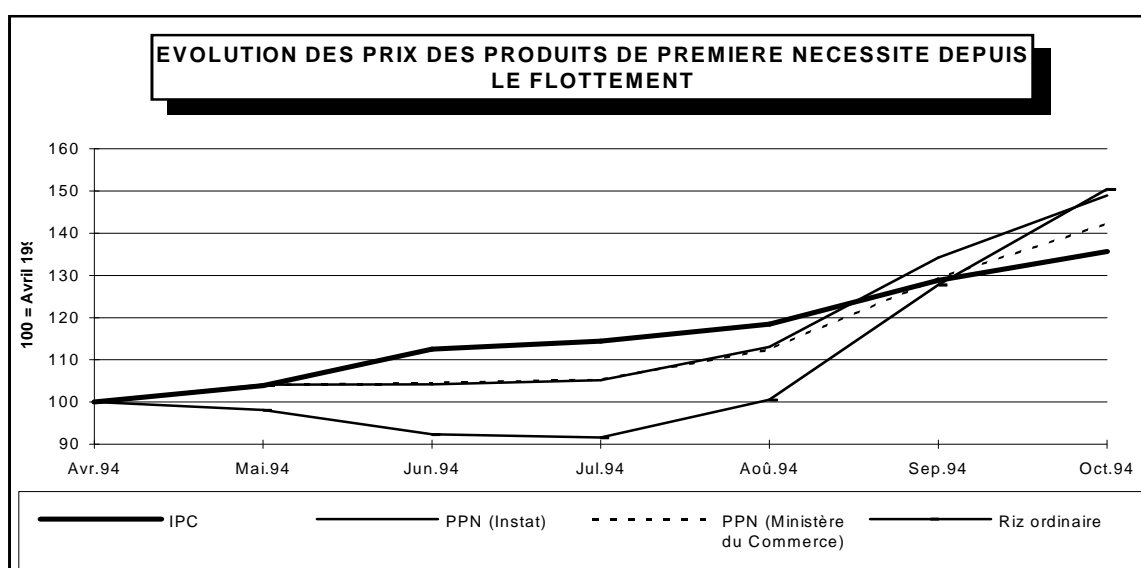
PRODUITS	PONDERATION (%)		PRODUITS	PONDERATION (%)	
	INSTAT	MCR		INSTAT	MCR
Pain	4,5	-	Sucre	4,4	3,4
Riz Ordinaire	47,2	36,2	Sel	0,9	0,6
Haricot blanc sec	2,0	-	Café en grain	1,9	1,4
Viande de boeuf (avec os)	24,6	18,9	Bougie	2,0	1,5
Viande de boeuf (sans os)	-	1,9	Savon	3,8	3,0
Viande de porc (avec os)	-	13,9	Pile	-	0,4
Poisson d'eau douce	-	3,6	Pétrole lampant	2,2	1,7
Poisson d'eau de mer	-	0,4	Charbon	-	3,7
Oeuf de poule	1,3	1,0	Kitay	-	4,4
Huile d'arachide	3,2	2,5	<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Lait concentré	2,0	1,5	<b>Poids des PPN dans l'IPC</b>	<b>33,84</b>	<b>44,11</b>

**Source** : INSTAT/MADIO, nos propres calculs. Dans la liste des PPN du MCR on trouve aussi trois produits correspondant aux dépenses d'éducation (cahier, crayon, stylo), ainsi que les poissons congelés et la viande de porc sans os, qui n'ont pu être incorporés dans nos calculs, faute de faire l'objet de relevés dans l'IPC. Cependant, cette omission n'est pas susceptible de remettre en question les résultats obtenus, compte tenu de leur faible poids dans la consommation des ménages.

Si jusqu'en août 1994, l'indice des PPN (IPPPN) était inférieur à l'IPC, la situation s'est rapidement dégradée au cours des deux derniers mois. Les ménages vulnérables, qui dans un premier temps avaient été relativement épargnés, pâtissent aujourd'hui plus que les autres du processus inflationniste qui érode leur pouvoir d'achat. En octobre, les prix des PPN ont augmenté de près de 50% par rapport à avril, alors que l'IPC enregistre une hausse de 36%.

Cette évolution néfaste est essentiellement due au dérapage des prix du riz, qui compte pour près de 50% dans l'IPPPN (base INSTAT). Ainsi, entre juillet et octobre le prix moyen du kilo de riz est passé de 930 à 1530 Fmg, soit une hausse de 65%. A la composante saisonnière de cette croissance des prix (début de la période de soudure), il faut ajouter l'impact des dégâts causés par les cyclones (Daisy et Géralda) au premier trimestre 1994. Cette tendance à l'envolée des prix du riz doit être considérée comme préoccupante, dans la mesure où ces derniers devraient continuer à croître jusqu'à la prochaine récolte (fin du premier trimestre 1995), à moins qu'une politique active d'importations et/ou de stabilisation des prix ne soit entreprise.

**Graphique 4**



**Source** : INSTAT/MADIO, nos propres calculs.

Pour avoir une idée précise de l'évolution réelle du pouvoir d'achat des ménages, il faudrait pouvoir disposer de séries mensuelles de salaires et de revenus ; condition qui n'est malheureusement pas remplie à Madagascar. Cependant, les éléments d'informations existants amènent à conclure à **une importante dégradation du niveau de vie depuis le flottement**. En premier lieu, les salaires accordés au personnel domestique (qui font l'objet d'un relevé inclus dans l'IPC), que l'on peut considérer comme un bon indicateur du prix du travail non qualifié, est resté stable en valeur au cours de la période <sup>(4)</sup>.

A l'autre extrémité du spectre de la hiérarchie salariale, les salaires publics n'ont pas été relevés depuis janvier 1994, même si certaines déclarations politiques ont fait état d'un possible réajustement de 15% en 1995 <sup>(5)</sup>. Ainsi, la rémunération de base d'un salarié, classé dans la catégorie III de la grille de la fonction publique (niveau bac) et sans expérience professionnelle a été maintenue à 118 666 Fmg, soit une perte de pouvoir d'achat de 26,3%. En d'autres termes, alors que ce même fonctionnaire pouvait acheter 126 kg de riz en juillet, sa capacité à été réduite à 78 kg en octobre, ce qui correspond à une réduction de 38%.

Si l'on ajoute à ces éléments le fait que le salaire minimum d'embauche n'a pas connu de modification, et que la dynamique des salaires du secteur privé a été alignée sur celle enregistrée dans le secteur public, on peut raisonnablement estimer que **la chute des salaires réels a atteint 25% à 35% en six mois, et que ce sont les salariés les moins bien rémunérés qui ont été les plus touchés**.

Naturellement, l'évolution des salaires ne reflète qu'imparfaitement celle du revenu des ménages. En effet, il faut aussi tenir compte des autres sources de revenus des ménages (revenus tirés du secteur informel et de l'agriculture), et des variations du nombre de contributeurs par ménage. Cependant, il est peu probable que ces facteurs aient modifié sensiblement la donne. D'une part, si les prix des services informels ont augmenté, dans une fourchette de 10% à 20% <sup>(6)</sup>, la chute de la demande qui leur est adressée par les salariés a nécessairement pesé sur leur volume d'activité. Dans ce contexte, seuls les agriculteurs, et plus particulièrement les planteurs de café, ont pu bénéficier de la croissance des prix, sans que l'on soit capable d'en mesurer l'impact sur leurs conditions de vie.

D'autre part, la tentative des ménages de diversifier leurs sources de revenus pour contrecarrer les effets de la récession n'a pas pu jouer pleinement, dans la mesure où les opportunités d'emplois sont elles aussi contraintes par la chute de la demande.

Au delà de l'analyse de l'évolution du pouvoir d'achat des ménages et des prix des PPN, on peut s'interroger sur l'impact du processus inflationniste en cours sur l'accès des ménages aux besoins essentiels, comme l'éducation et la santé. Les données disponibles dans l'IPC ne permettent de répondre que sur le second volet.

Globalement, le prix des biens et services de santé a évolué de conserve avec l'IPC. Son accroissement a été en moyenne de 33%. Mais au vu des indices élémentaires, il convient de

---

<sup>4)</sup> Si ce résultat peut être considéré comme représentatif des domestiques employés par des malgaches, certaines catégories de personnels de maison employés par des non résidents ont pu connaître des augmentations de salaires. Ainsi, les personnels locaux de la mission française de coopération ont bénéficié d'une augmentation de salaire de 35% en septembre 1994.

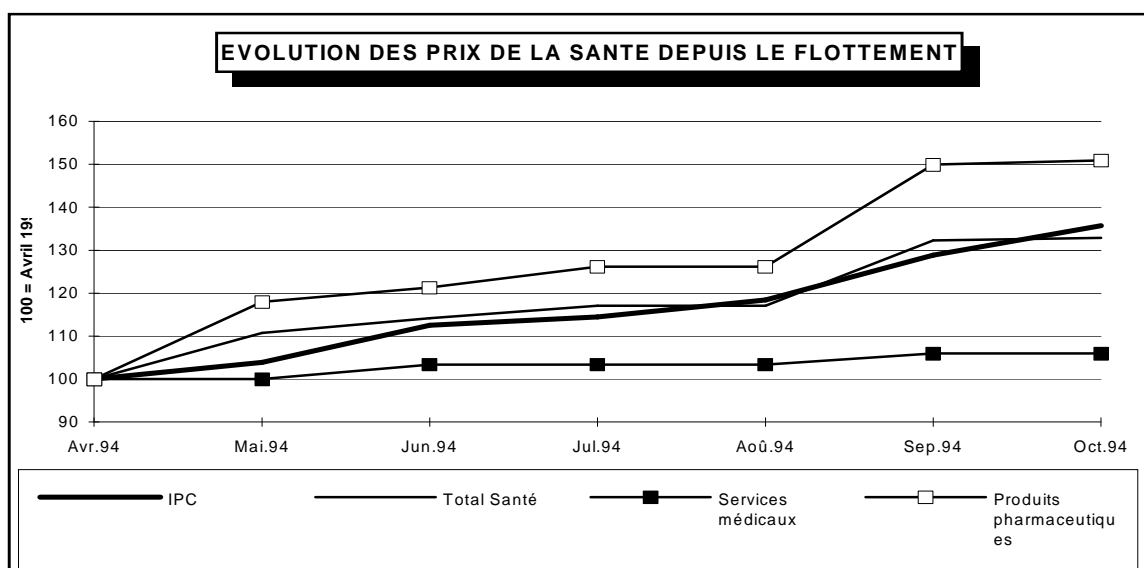
<sup>5)</sup> Là aussi, il faut noter quelques exceptions à cette règle, comme par exemple l'augmentation de 150% des salaires des fonctionnaires de la Banque Centrale suite au flottement.

<sup>6)</sup> Dans l'IPC on trouve quelques de services informels comme la coupe de cheveux ordinaire (coiffeur), les frais de couturière, les frais de tailleurs, la confection de chapeau de paille, la course de taxi ou de taxi brousse, dont les prix ont augmenté respectivement de 12,6%, 26,6%, 33,3%, 8%, 10% et 28,6% entre avril et octobre 1994.

différencier deux types de prix : d'une part les prix services médicaux et d'autre part les prix produits pharmaceutiques. Dans le premier cas (consultation médicale, soins dentaires, frais d'hospitalisation), les tarifs ont été maintenus à des niveaux assez faibles (+6% sur la période). Par contre, les médicaments ont connu une croissance de plus de 50%, largement supérieure à l'IPC, et pouvant atteindre 90% dans certains cas (7).

Si cette évolution s'explique largement par l'origine des produits (locale pour les services médicaux, importée pour les médicaments), elle n'en met pas moins en exergue les conséquences négatives de la dévaluation sur les populations, qui sont de moins en moins en mesure d'accéder aux soins (8). Elle traduit l'absence de mesures d'accompagnement (filets de sécurité, programme sur les médicaments génériques), pourtant nécessaires face à un choc de cette ampleur(9). Si cette situation devait perdurer, elle ne pourrait que compromettre les perspectives de développement à long terme de Madagascar.

**Graphique 5**



**Source :** INSTAT/MADIO, nos propres calculs.

### Les prix administrés

A Madagascar et dans le cadre de la politique d'ajustement structurel, la plupart des prix à la consommation ont été libéralisés. Les seuls prix encore administrés sont les prix des entreprises publiques et des services fournis par l'Etat. Ce levier de politique économique ne semble pas avoir été utilisé par les autorités pour tenter de peser à la baisse sur les prix. Six mois après le flottement, **la croissance des prix administrés aura été du même ordre que celle de l'ensemble des prix.**

En fait, il convient de distinguer deux composantes dans cette politique de prix. En premier lieu, les entreprises publiques semblent avoir appliqué, au moins partiellement, le principe de "vérité des prix". Très rapidement, elles ont toutes réajusté leurs tarifs à la hausse. La JIRAMA a procédé à une augmentation de 43% pour l'eau en juillet et de 22% pour l'électricité.

7) +70% pour le vitascorbol tamponné, +80% pour l'alcool à 90, +90% pour le calium en ampoules buvables.

8) Lorsque l'exclusion n'est pas complète, faute de moyens, on voit se développer de nouvelles pratiques comme l'auto-médication, l'usage des produits traditionnels, ou encore l'achat partiel de certains médicaments prescrits sur ordonnance, au dépend de l'efficacité du traitement.

9) Les pays de la zone franc ont pu bénéficier de mesures significatives dans ce domaine.

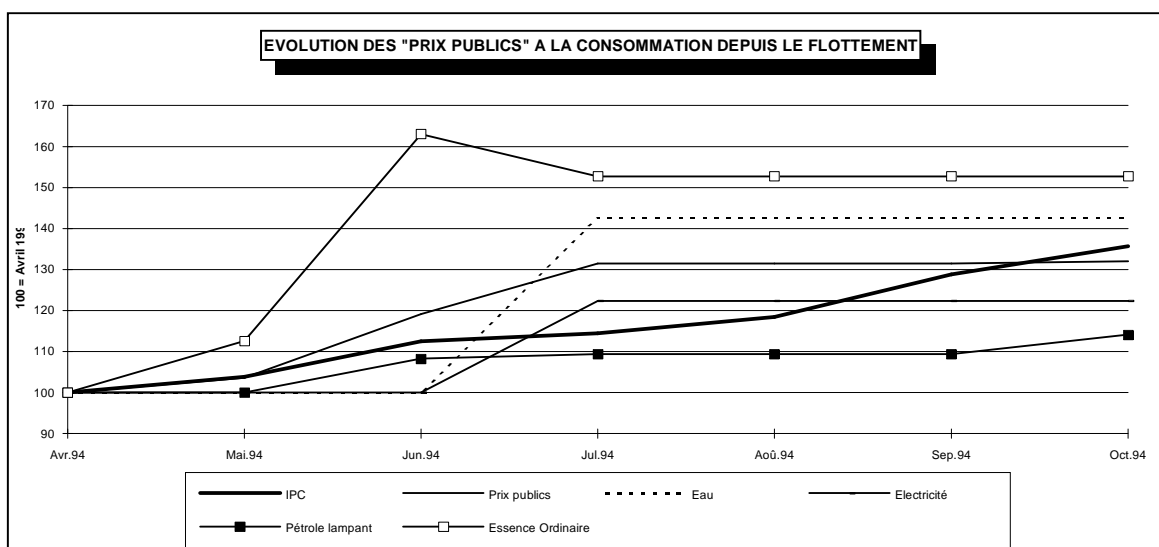


La SOLIMA a réagi encore plus promptement. Mais, il faut sans doute voir une composante "sociale" dans la politique de tarification de la SOLIMA : alors que le prix de l'essence ordinaire faisait un bond de plus de 60% dès le mois de juin, pour être ensuite légèrement révisé à la baisse (+52%), le prix du pétrole lampant, appartenant à la catégorie des PPN, et massivement utilisé par les ménages pour leur usage domestique, n'a été relevé que de 14%. Cependant, le relèvement du prix des produits pétroliers est un enjeu majeur des discussions en cours entre les autorités malgaches et les bailleurs de fonds. Actuellement, les prix sont encore largement subventionnés.

Les entreprises publiques se trouvent confrontées à un dilemme : elles doivent arbitrer entre une politique d'atténuation des coûts du flottement pour la population et la contrainte de rentabilité inscrite dans le programme d'ajustement structurel.

La seconde composante des "prix publics", est celle qui correspond aux services sociaux (éducation, santé) et dont le coût pour l'Etat consiste essentiellement en dépenses de salaires. Ces services n'ont, dans l'ensemble, pas été réajustés (voir graphique 5, prix des services médicaux). Cependant, il ne faut pas voir dans cet état de fait le résultat d'une véritable politique de prix, mais la conséquence de la gestion du déficit public par la compression des coûts.

**Graphique 6**



Source : INSTAT/MADIO, nos propres calculs.

## **II.- EFFETS DE LA DEVALUATION SUR LES PRIX RELATIFS**

Tous les économistes s'accordent à affirmer l'importance de l'analyse macro-économique des prix, en particulier à cause des conséquences que leur niveau aussi bien que leur dynamique ont sur les principaux agrégats de la sphère réelle de l'économie (consommation, investissement, commerce extérieur, etc.). On y reconnaît un indicateur permettant de diagnostiquer l'existence de déséquilibres macro-économiques.

Souvent négligée dans les pays d'Afrique sub-saharienne, l'étude de la formation des prix revêt une acuité nouvelle avec la généralisation des politiques d'ajustement structurel, dont

l'objectif principal est de donner à la logique de marché, de concurrence, et donc aux prix, un rôle central comme facteur d'allocation des ressources.

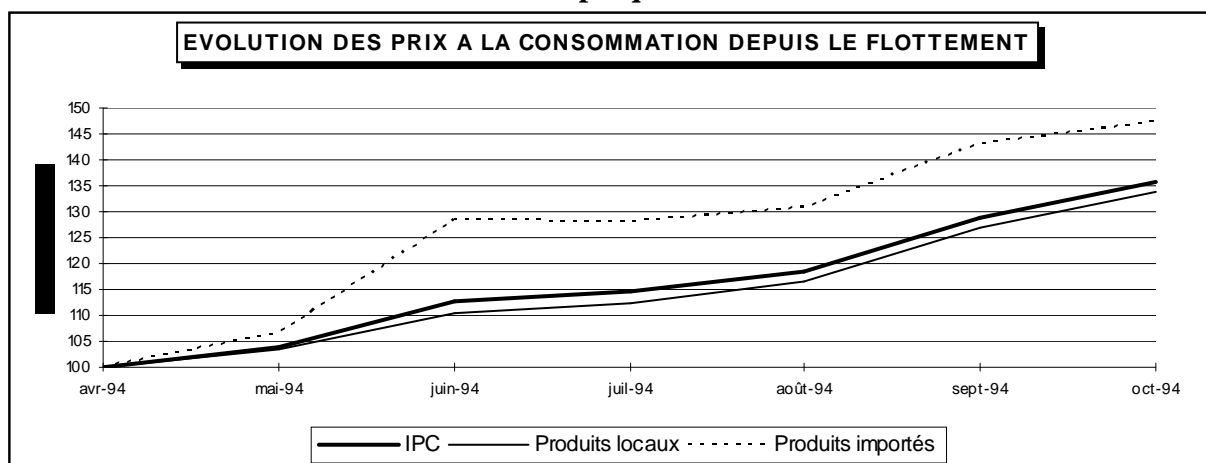
La dévaluation de la monnaie nationale constitue l'instrument privilégié, employé dans les PED, pour déformer la structure des prix relatifs dans le sens désiré, au profit des biens échangeables <sup>(10)</sup>. Au delà de l'impact à court terme de la dévaluation, qui dans le cadre des politiques de stabilisation permet de réduire la demande interne, le véritable enjeu à moyen terme est d'accroître le prix relatif des biens échangeables, afin d'augmenter la rentabilité relative de ce secteur et son poids dans l'allocation des facteurs de production. La gestion du taux de change est un facteur central de l'évolution des prix relatifs biens échangeables/biens non échangeables. Dans cette étude, nous nous intéresserons au suivi de cet indicateur, qui doit être considéré comme un objectif intermédiaire de la politique économique, conditionnant les performances des variables réelles.

### Evolution des prix relatifs et du taux de change réel.

Le flottement de la monnaie malgache ayant correspondu à une dévaluation de fait de plus de 50%, il convient d'en analyser l'impact sur l'évolution des prix relatifs. Il existe de nombreuses manières de mesurer le rapport des prix échangeables/non échangeables, qui procèdent par approximation plus ou moins licites. Avec les données disponibles, nous en avons retenu deux.

En premier lieu, la comparaison des prix, entre biens d'origine locale et biens importés, constitue un première indicateur de ce ratio. Cet indicateur est bien sûr imparfait dans la mesure où parmi les biens produits localement, certains correspondent à des biens échangeables (comme les produits exportables de l'agriculture de rente, ou certains produits manufacturés, substitués aux importations). Il n'en demeure pas moins que les prix des produits locaux ont crû plus faiblement que leurs homologues importés. L'augmentation de 34% pour les premiers et de 47% pour les seconds devraient induire un report de la consommation des ménages en faveur de la production domestique. Cette baisse du prix relatif des produits locaux est encore plus prononcée lorsqu'on se réfère à l'IPC européen, les prix ayant crû respectivement de 20% <sup>(11)</sup> et 51%.

**Graphique 7**



Source : INSTAT/MADIO, nos propres calculs.

<sup>10)</sup> Voir par exemple EDWARDS S., "Real Exchange Rates, Devaluation and Adjustment : Exchange Rate Policy in Developing Countries", The MIT Press, Cambridge, London, 1989.

<sup>11)</sup> La différence de croissance des prix des produits locaux dans l'IPC malgache et européen s'explique en grande partie par le poids du riz dans le panier malgache.

En second lieu, l'évolution du taux de change réel depuis avril laisse encore à Madagascar une forte marge de compétitivité, même si elle a tendance à se dégrader depuis août, avec la poursuite de l'inflation domestique. **Le taux de change réel restait en octobre supérieur de 56% à celui qui prévalait avant le flottement, soit une dépréciation réelle de 36%.** Sur plus longue période, la dépréciation nominale de la monnaie malgache aura été supérieure à l'inflation, assurant ainsi une dépréciation réelle du taux de change par rapport à 1989. (voir graphique 1).

**Tableau 2**  
**Evolution du taux de change réel avril 1994 - octobre 1994**

100 = avril 1994	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre
IPC	100	103,9	112,5	114,5	118,4	128,8	135,7
Taux de change nominal	100	177,4	183,9	201,6	210,8	211,9	212
Taux de change réel	100	170,7	163,5	176,1	178,0	164,5	156,2

**Source** : INSTAT/MADIO, nos propres calculs. Le taux de change réel bilatéral (ici avec la France) est le rapport entre le taux de change nominal et l'IPC, l'inflation des partenaires de Madagascar a été ignorée. Une augmentation du taux de change réel correspond à une dépréciation réelle de la monnaie malgache.

### Performances comparées de Madagascar et des pays de la zone franc

Il est intéressant de mettre en perspective la dynamique récente des prix à la consommation de Madagascar avec celle des pays de la zone franc, suite à la dévaluation du franc CFA . En effet, ces pays ont décidé le 11 janvier 1994 d'un changement de parité avec le franc français, correspondant à une dépréciation du taux de change nominal de 50%<sup>(12)</sup>, soit un choc équivalent à celui enregistré à Madagascar. Si le cadre institutionnel de la politique de change n'est pas identique dans les deux groupes de pays, parité fixe et exceptionnellement ajustée dans un cas, flottement de la monnaie dans l'autre<sup>(13)</sup>, l'exercice n'en est pas moins instructif.

L'évolution des prix dans la zone franc de l'après dévaluation a été analysée dans une étude récente<sup>(14)</sup>. Ce travail conclut à la relative réussite de l'opération. Trois résultats majeurs peuvent être invoqués à l'appui de ce diagnostic :

- le prix relatif des biens échangeables s'est amélioré, très nettement pour les biens exportables (notamment avec le relèvement des prix internationaux des principales cultures de rente), et dans une moindre mesure pour les produits substitués à l'importation, pour lesquels un important effet volume est à l'oeuvre ;
- l'indice général des prix n'a augmenté que modérément ;
- le prix relatif du travail salarié a diminué.

En fait, il convient de distinguer deux catégories de pays. Le premier groupe, composé de 7 pays<sup>(15)</sup>, a connu une inflation modérée (20% pour les produits locaux et 34% pour les produits importés, 5 mois après la dévaluation). Le second par contre, qui comprend 6 pays<sup>(16)</sup>, enregistre des hausses dépassant 40%.

<sup>12)</sup> Le taux de change est passé de 2 FF pour 100 Fcfa à 1 FF pour 100 Fcfa.

<sup>13)</sup> Ainsi, on peut s'attendre à une répercussion différente du change sur les prix dans les deux cas, dans la mesure où la dévaluation a été ponctuelle dans la zone franc, tandis qu'elle n'a atteint 50% qu'au bout de quelques mois à Madagascar.

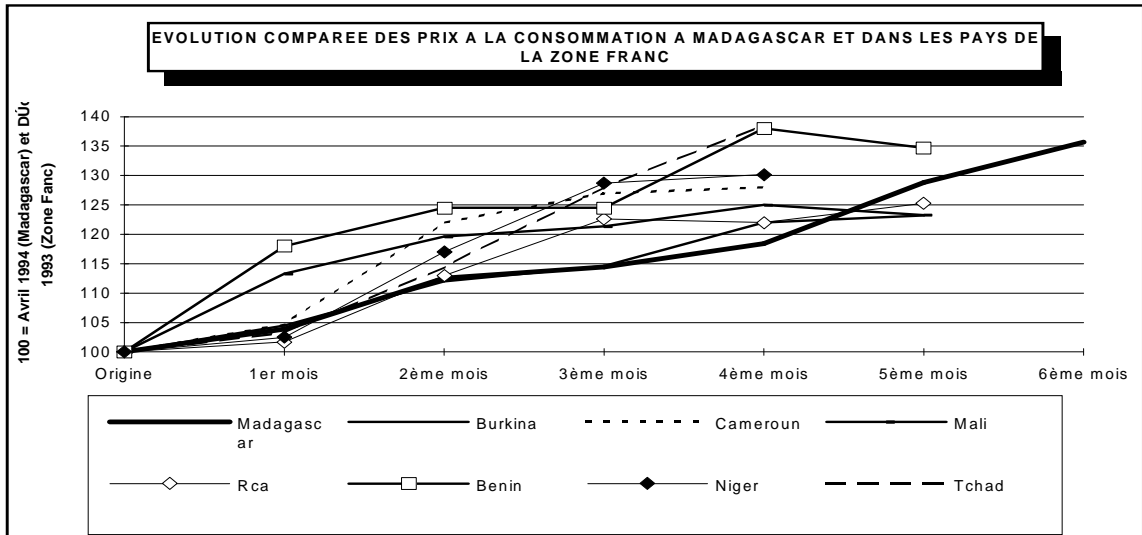
<sup>14)</sup> LEENHARDT B., MORGANT D., ANDRIANARISON F., "La hausse des prix en zone franc : premier semestre 1994 et évolution récente", CFD, DPE/DAM, Paris, septembre 1994.

<sup>15)</sup> Il s'agit du Burkina, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Mali, de la République Centre Africaine et du Sénégal.

<sup>16)</sup> Le Bénin, le Niger, le Tchad, la Guinée Equatoriale, le Congo et le Togo.

Finalement, les prix à la consommation malgaches ne semblent pas avoir réagi différemment de leurs homologues d'Afrique sub-saharienne au cours des 4 premiers mois qui ont suivi la dévaluation. Par contre, l'évolution ultérieure paraît plus préoccupante. Alors qu'en zone franc la croissance des prix donne des signes d'essoufflement, l'inflation malgache connaît au contraire une nouvelle accélération.

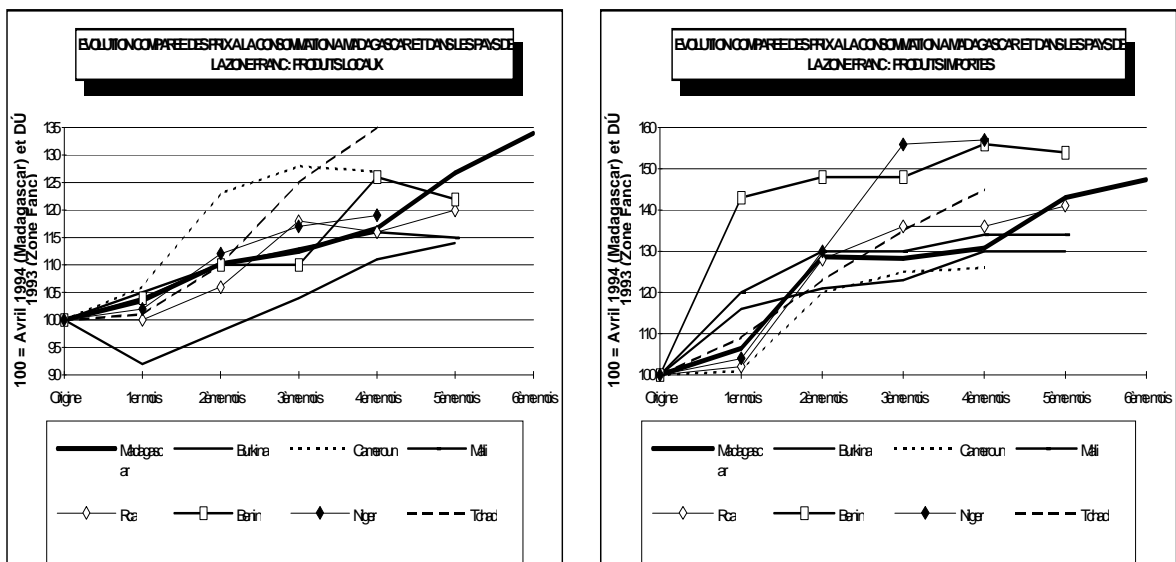
**Graphique 8**



Source : INSTAT/MADIO, et LEENHARDT et alii, op.cit; nos propres calculs.

Ces motifs de préoccupation sont accentués par le fait que la piètre performance en matière de prix entre août et octobre est attribuable aux produits locaux, plus qu'aux biens importés, comme le montre le graphique 9.

**Graphique 9**



Source : INSTAT/MADIO, et LEENHARDT et alii, op.cit.; nos propre calculs

Pour pousser plus avant la comparaison de la dynamique des prix à Madagascar avec celle des pays de la zone franc, il conviendrait d'analyser en détail les facteurs spécifiques de l'inflation dans chacune des zones. En particulier, il est clair que la politique fiscale malgache avec l'instauration de la TST (taxe sur les transactions) puis de la TVA en remplacement de la

TUT (taxe unique sur les transactions) constitue un facteur non négligeable de croissance des prix. Facteur d'autant plus important que parallèlement, la plupart des pays de la zone franc ont accompagné la dévaluation d'une baisse des droits de douanes grevant les produits).

Par ailleurs, la gestion de la politique monétaire, sévèrement critiquée dans le cas malgache pour ne pas avoir été suffisamment restrictive, doit être incorporée dans l'analyse. Les statuts de la zone franc impose des contraintes dans ce domaine beaucoup plus sévères qu'à Madagascar. Enfin, il faut aussi tenir compte de la politique salariale, notamment dans l'administration (relèvement limité dans certains pays comme la Côte d'Ivoire ou le Sénégal, baisse pour d'autres comme le Cameroun <sup>17)</sup>, qui joue sur la demande.

Cette étude des mécanismes de la formation des prix, que nous nous proposons de réaliser ultérieurement, doit nécessairement s'inscrire sur une plus longue période que les seuls six mois considérés ici.

## **CONCLUSION**

A court terme, les perspectives d'inflation sont inquiétantes. Trois séries d'évolutions prévisibles devraient entretenir la tendance à la hausse des prix à la consommation dans les mois à venir. En premier lieu, la croissance des prix du riz va sans doute se poursuivre, pour des raisons à la fois conjoncturelle (dégâts causés par les cyclones du début de l'année) et saisonnière (période de soudure). En second lieu, il faut s'attendre au relèvement d'un certain nombre de prix administrés, notamment ceux du carburant, nécessaires à la restauration de la rentabilité de la SOLIMA, et sous la pression des bailleurs de fonds. Enfin, des hausses de salaires vont devoir être accordées, afin de restaurer ne serait-ce qu'une partie du pouvoir d'achat des ménages, largement amputé au cours de l'année. Elles ont déjà été annoncées dans le secteur public pour le premier semestre de l'année prochaine, et ne peuvent qu'entraîner des pressions sur les coûts <sup>(18)</sup>.

Si l'on ajoute à ces hausses déjà acquises, la possible tentative des importateurs de restaurer leurs marges au niveau en vigueur avant le flottement, autant dire que la marge de manoeuvre du gouvernement est étroite. Dans un contexte de grande incertitude politique, les risques de dérapage aussi bien social (la hausse des produits pétroliers pourraient jouer le rôle de détonateur) qu'économique (l'augmentation des prix venant annuler les effets du flottement sur le taux de change réel, et entraînant une nouvelle spirale dévaluationniste) se profilent avec acuité.

Dans ces conditions, les autorités pourraient être tentées par le rétablissement d'une politique de contrôle des prix, ce qui constituerait un véritable retour en arrière de la politique de libéralisation des marchés mise en oeuvre depuis quelques années, et éloignerait encore un peu plus les perspectives de négociations avec les bailleurs de fonds. La seule solution économiquement viable pour éviter ce cercle vicieux doit provenir d'une réponse vigoureuse de l'offre, que ce soit sur le marché intérieur pour peser sur les prix des biens importés et

---

<sup>17)</sup> Les hausses de salaires des fonctionnaires, dans les pays qui en ont accordées, ont été comprises entre 10% et 15%. Le cas du Cameroun est exceptionnel, dans la mesure où non seulement les salaires n'ont pas été revalorisés, mais ils ont même été réduits un mois avant la dévaluation de 40% à 50%. Cette mesure a évidemment pesé sur l'évolution ultérieure des prix.

<sup>18)</sup> La pression sur les coûts de l'augmentation des salaires publics peut transiter par deux canaux. Il y a d'abord l'effet direct sur la hausse des prix publics. En second lieu, la revalorisation des salaires publics et du salaire minimum peut se répercuter sur les salaires du secteur privé, s'ils jouent le rôle de prix directeur sur le marché du travail salarié. Par contre, il est peu probable qu'elle puisse engendrer un processus d'inflation par la demande, compte tenu du faible taux d'utilisation des capacités de production des entreprises locales.

consolider le processus de substitution, qu'à l'exportation afin de desserrer l'étau pesant sur les finances publiques.

## REMARQUES

- poids des produits importés
- politique publique (riz flamco, filets de sécurité)
- effet volume